



Êtes-vous fonctionnaire dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) ? Si oui, inscrivez-vous à une formation professionnelle sur l'

Administration de la justice

À qui s'adresse cette formation ?

Nous invitons les fonctionnaires qui souhaitent professionnaliser leurs services publics dans le domaine de l'administration de la justice à s'inscrire à cette formation. Il s'agit d'une occasion unique de partager vos connaissances et vos compétences avec d'autres participants et de vous inspirer de vos collègues étrangers.

Cette formation s'adresse aux fonctionnaires des pays cibles que sont l'Algérie, l'Égypte, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Oman, des Territoires palestiniens, de Tunisie et du Yémen.



Pour vous inscrire, vous devez avoir entre **5 et 10 ans d'expérience professionnelle pertinente** dans le domaine de l'administration de la justice. Comme il s'agit d'une expérience unique, vous **ne pouvez participer qu'une seule fois à une formation Shiraka**, et uniquement si vous n'avez jamais participé à un autre programme de formation Shiraka auparavant.

Comme nous accordons une grande importance à la diversité parmi nos participants, nous **encourageons les femmes** à y prendre part.

Ce programme de formation fait partie du programme de formation « Shiraka », une initiative du ministère des Affaires étrangères. Shiraka vise à renforcer et à améliorer les relations bilatérales entre les Pays-Bas et la région MENA dans le secteur public et offre la possibilité d'améliorer les services publics grâce à une inspiration réciproque. Pour plus d'informations sur le programme de formation Shiraka, veuillez regarder cette [vidéo](#).

Objectifs de la formation

La formation sur l'administration de la justice vous aidera à:

- améliorer vos connaissances et vos compétences dans le domaine de l'administration de la justice;
- d'apprendre des meilleures pratiques néerlandaises en matière d'administration de la justice;
- de devenir un agent du changement dans votre pays d'origine;
- partager vos connaissances et vos compétences dans votre pays d'origine;
- développer un réseau précieux de pairs dans votre région, votre pays et aux Pays-Bas;
- renforcer vos liens avec les Pays-Bas et les acteurs du secteur judiciaire néerlandais.

Thèmes abordés dans la formation

La formation couvre les thèmes suivants:

- Le système judiciaire néerlandais;
- Les droits de l'homme et l'importance d'un système judiciaire équitable;
- Le respect de l'éthique et de l'intégrité du pouvoir judiciaire;
- Le rôle des femmes dans la région MENA;
- Compétences et outils pour la gestion du changement et le leadership personnel.

Détails de la formation

- Comme toutes les sessions se déroulent en anglais, nous recommandons un niveau intermédiaire en anglais.
- Une interprétation en direct vers l'arabe est disponible pendant les réunions et les sessions.
- Nous pouvons accueillir **25** personnes pour cette formation. Nous attribuerons ces places aux pays participants en fonction de la qualité des candidatures.
- La formation durera 2 semaines (**10** jours ouvrables). La participation à toutes les sessions est obligatoire.
- Des visites d'étude et des activités sociales font partie intégrante de la formation.
- Vous recevrez un certificat de participation à l'issue de la formation.

Programme de la formation

La formation se déroulera en deux parties, dans deux lieux différents :

	Dates	Ville	Pays
Partie 1	22 – 26 juin 2026	La Haye	Pays-Bas
Partie 2	16 – 20 novembre 2026	Tunis	Tunisie

Une partie du cours peut prendre la forme d'un apprentissage mixte (en partie en ligne, en partie hors ligne).

Si les restrictions sanitaires et de voyage internationales rendent impossible la tenue d'une session de formation aux Pays-Bas, une alternative sera proposée. Il pourra s'agir d'une formation en ligne.

Si la formation se déroule en ligne, nous attendons des participants qu'ils aient de bonnes compétences informatiques, qu'ils aient accès à un ordinateur adéquat équipé d'un système d'exploitation récent et d'une bonne connexion Internet (les participants doivent être capables d'utiliser Zoom, Word, PowerPoint, etc.)

Pour tous les participants



- Vous devez organiser et payer votre voyage jusqu'à l'aéroport de votre pays d'origine.
- Vous êtes responsable de l'organisation de votre visa dans votre pays d'origine.

Les frais pour les participants provenant de pays figurant sur la [liste de l'OCDE-CAD](#)



- Le gouvernement néerlandais prendra en charge tous les frais pertinents. Cela comprend les frais de voyage international, d'hébergement, de repas pendant les jours de formation, de visa, d'assurance et de frais de scolarité.
- Si vous voyagez depuis un aéroport international situé en dehors de votre pays d'origine, vous devrez prendre en charge vous-même les frais de transport locaux. Vous recevrez une compensation pour la partie internationale de votre voyage.

Coûts pour les participants provenant de pays [ne figurant pas sur la liste de l'OCDE-CAD](#)



- Vous devez organiser et payer vous-même votre voyage international et votre visa.
- Le gouvernement néerlandais prendra en charge les frais d'hébergement, d'assurance et de scolarité.

Frais en cas d'absence ou d'annulation



- Si vous ne pouvez pas participer ou si vous annulez votre participation dans les 4 semaines précédant la formation, l'organisation se réserve le droit de réclamer tous les frais associés à votre employeur.

Comment Postuler

- Les candidatures doivent être déposées en ligne **avant** la date limite du **10 mars 2026**.
- Consultez notre [aperçu des formations Shiraka](#) et sélectionnez la formation de votre choix en cliquant sur 'postuler'.
- [Connectez-vous](#) ou créez un compte à l'aide du bouton '[S'inscrire](#)'.

Plus d'informations

shiraka@rvo.nl (pour toute question concernant votre candidature et la base de données)
shiraka@cilc.nl (pour toute question concernant la formation)

Le programme de formation Shiraka est une initiative du ministère des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas. Le département de l'entrepreneuriat international de l'Agence néerlandaise pour les entreprises met en œuvre le programme de formation Shiraka. Le cours de développement professionnel sur l'administration de la justice sera organisé par le Centre pour la coopération juridique internationale (CILC), le Centre de formation et d'étude pour le pouvoir judiciaire (SSR) et le tribunal d'Amsterdam.

Ministère des Affaires étrangères
Rijnstraat 8
Boîte postale 20061 | 2500 EB
La Haye, Pays-Bas

Experts

Experts participant à cette formation



Le Dr Akram Daoud est notre modérateur Shiraka de longue date. En tant que professeur de droit et ancien doyen de la faculté de droit de l'université Al-Najaa à Naplouse, il possède une connaissance approfondie du secteur judiciaire aux Pays-Bas et dans divers pays arabes.



La juge Margreet Blaisse est directrice du SSR Studiecentrum Rechtspleging, le centre de formation judiciaire des Pays-Bas. Elle était auparavant présidente de la cour de Gelderland.



M. Renzo van Diepen est l'expert en gestion du changement de ce programme de formation. À l'aide d'exercices interactifs, il vous enseignera les compétences les plus importantes en matière de gestion du changement et vous motivera à devenir vous-même un véritable agent du changement !

Visites d'étude

Au cours de la formation, les visites d'étude suivantes peuvent être organisées

Cour pénale internationale

À La Haye, ville internationale de la paix et de la justice, la Cour pénale internationale occupe une place importante en tant que phare de la justice internationale.

Cour suprême des Pays-Bas

En tant que plus haute juridiction des Pays-Bas, la Cour suprême joue un rôle unique dans le secteur judiciaire néerlandais.

Plan d'action Back Home

Au cours de votre participation à la formation, vous travaillerez sur un plan d'action de retour à la maison (BHAP). Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de BHAP sur lesquels les participants ont travaillé par le passé.

« White File – A New Beginning » aide les jeunes délinquantes à se réinsérer après leur procès en leur fournissant un dossier blanc contenant un certificat, un message du juge et des documents d'orientation. Il les met également en relation avec des services de soutien psychologique et social, dans le but de réduire la stigmatisation, de rétablir leur confiance et de mettre en avant le rôle réformateur du pouvoir judiciaire.	Mise en place d'un système d'« orientation et de renvoi » pour les justiciables qui se représentent eux-mêmes, fournissant un formulaire simplifié (qui sera ensuite numérisé) expliquant les procédures, les obligations, les délais et les règles en matière de preuve, tout en proposant des renvois vers les cliniques juridiques de l'ordre des avocats.	Amélioration de l'efficacité judiciaire au sein du Conseil supérieur de la magistrature en consultant les cadres supérieurs afin d'augmenter le nombre de juges et de personnel, de définir un cadre de tâches clair et de normaliser les formulaires de demande d'étude pour le bureau technique.
---	--	---

« Le programme Shiraka m'a appris que les défis ne sont pas faits pour être évités, mais pour être surmontés et vaincus ! »